

INFO EAU POTABLE

ALERTE SÉCHERESSE



Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération souhaite attirer votre attention concernant l'épisode de **sécheresse** que nous rencontrons actuellement dans notre Département.

Notre secteur a été placé en ALERTE le 24 juillet 2020, puis **en ALERTE RENFORCÉE le 18 août 2020, jusqu'au 1^{er} octobre 2020** (une prolongation est possible).

L'absence de précipitations significatives depuis plusieurs mois met en péril les capacités de production des ressources en eau.

Les sources et forages alimentant en eau potable les communes de la Communauté d'Agglomération, **dont votre commune**, connaissent **une baisse de niveau très sévère**.

C'est pourquoi nous vous demandons **d'accorder une vigilance particulière à vos consommations d'eau potable**, afin de préserver au maximum la ressource.

Pour cela, en complément des interdictions entrées en vigueur par arrêté préfectoral du 18/08/2020, **nous vous recommandons des gestes simples pour réduire vos consommations d'eau**.

Un petit effort de chacun pourra permettre de réduire de façon significative les consommations d'eau.

Comptant sur votre compréhension et votre vigilance.

Interdictions par l'arrêté préfectoral du 18 août 2020

INTERDICTION de laver les terrasses, balcons, façades, descentes de garage, voiries, trottoirs,...

INTERDICTION d'arroser de 8h à 20h

INTERDICTION de laver les voitures
(sauf dans les stations professionnelles)

INTERDICTION de remplir les piscines, plans d'eau, fontaines

Gestes recommandés 24h/24

Ne pas arroser, même le soir et la nuit

Ne pas laver les voitures

Ne pas laisser couler les robinets inutilement

Privilégier les douches sans laisser couler l'eau (au lieu de bains)